

COMITÉ DIRECTEUR (PROGRAMMES D'ÂGE SCOLAIRE)

MANDAT

La Forêt de la lecture compte dix comités directeurs pour les programmes d'âge scolaire qui sont chargés de soutenir chaque programme une fois que les listes de finalistes ont été confirmées. Les membres des comités jouent le rôle d'ambassadeurs de la Forêt et travaillent en étroite collaboration avec les auteurs, les illustrateurs et les éditeurs finalistes. Un grand nombre de leurs membres sont aussi des praticiens qui dirigent les programmes dans leurs propres communautés.

Responsabilités et objectifs

Les responsabilités des membres des comités sont les suivantes :

- informer les auteurs, les illustrateurs et les éditeurs finalistes de leur nomination et de leurs responsabilités;
- agir comme personne-ressource pour les finalistes jusqu'à la fin du programme;
- obtenir tous les renseignements requis auprès des finalistes pour le site Web officiel et le lancement virtuel;
- créer et recueillir pour les programmes des idées stimulantes et adaptées à l'âge des participants (**quatre par livre** au minimum);
- aider à organiser la cérémonie du Festival pour chaque programme (pour les programmes d'âge scolaire seulement);
- faciliter le déroulement des activités du Festival sur place (pour les programmes d'âge scolaire seulement);
- être disponible pour le comité et participer à **une ou deux téléconférences par cycle**;
- s'assurer qu'aucun outil d'intelligence artificielle n'est utilisé pour téléverser une partie quelconque des livres finalistes;
- s'assurer que les outils d'intelligence artificielle ne sont utilisés que pour faciliter la formulation — et non pour créer des activités ou des ressources en totalité.

Livrables

Les membres des comités directeurs sont tenus de :

- concevoir et de déterminer tout le contenu des programmes;
- étoffer la présence en ligne à l'aide de contenu fourni par les éditeurs et les finalistes et en créant du contenu original;
- assurer la liaison entre la Forêt de la lecture, les finalistes et les activités du Festival;

- s'assurer que tous les finalistes sont tenus au courant de toutes les dernières nouvelles de la Forêt de la lecture et du Festival.

Composition

La composition du comité varie d'un programme à l'autre, mais est généralement la suivante :

- membres actuels de l'ABO;
- deux personnes présidentes si possible — un.e président.e principal.e et un.e président.e junior — pour assurer la continuité (nommées par la directrice de la Forêt après consultation des présidents sortants);
- Un noyau de cinq à dix membres qui participent activement aux activités du comité.

Attentes vis-à-vis des membres du noyau :

- communiquer régulièrement avec la personne présidente de leur programme, les finalistes et l'ABO;
- s'engager à participer pleinement aux activités du comité;
- fournir le contenu requis pour le site Web provenant des éditeurs et des finalistes, et créer du contenu original si nécessaire.

Ressources et budget

- Le travail est réalisé entièrement par voie numérique.
- Seuls les outils de vidéoconférence sont nécessaires.

Échéancier

Les comités des programmes d'âge scolaire sont en activité de :

- **septembre à mai** (l'échéancier des programmes pour adultes est différent)

Type de comité

- ☒ **Comité permanent** — responsable en permanence d'une fonction ou d'un programme
- ☐ Groupe de travail — tâches limitées dans le temps sur un sujet précis
- ☐ Groupe d'action — élaboration d'un programme ou d'une activité limitée

Durée du mandat

Chaque membre du comité doit **présenter sa candidature chaque année** pour confirmer :

- sa situation de membre actif de l'ABO
- son acceptation des conditions et des responsabilités du comité.